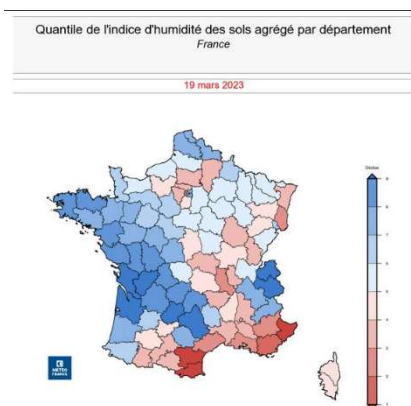


CONTEXTE REGIONAL

Après une fin d'année 2022 avec des précipitations proches de la normale, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu 18 jours consécutifs sans véritable pluie (en février) soit une des plus longues séries depuis 1959. Une sécheresse hivernale est présente sur l'ensemble du territoire et se caractérise par un faible niveau de remplissage des nappes phréatiques et une sécheresse des sols précoces.



La carte ci-contre représente l'indice d'humidité des sols par départements, particulièrement préoccupante pour 5 départements de notre région. La situation de début mars équivaut à la situation présente en mai normalement.

Par conséquent, des départements de la région ont réuni les comités ressource en eau et pris des arrêtés de limitation des usages de l'eau. C'est le cas des Bouches-du-Rhône, du Var, de Vaucluse, des Alpes-Maritimes et des Alpes de Haute-Provence.

(<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>)

DEMARRAGE DE LA CAMPAGNE 2023

La campagne d'irrigation 2023 a débuté par la sortie de chômage des canaux d'irrigation depuis le mois de février. Les canaux utilisant l'eau issue de l'aménagement Durance-Verdon, géré par EDF, suivent, en lien avec la direction de la CED, l'évolution du stock de neige qui déterminera en partie le déroulement de la saison à venir.

Ce stock neigeux, bien qu'inférieur à la normale, est à l'heure actuelle supérieur de 40 % à celui de l'année précédente. Début mars, les précipitations cumulées sur le bassin-versant Durance-Serre-Ponçon étaient supérieures à la moyenne et à celles de l'année 2022.

Toutefois, compte tenu du contexte globalement sec, EDF est passé en gestion contrainte à partir de la mi-février, afin de donner la priorité au remplissage des retenues, notamment en vue de la saison touristique estivale. La réserve agricole de Serre-Ponçon ainsi que les réserves du Verdon sont d'ores et déjà constituées. Les trajectoires prévisionnelles pour le remplissage du lac de Serre-Ponçon et l'atteinte de la cote touristique au 1^{er} juillet étaient, début mars, plus favorables qu'en 2022 à la même période, sans alerte particulière à ce stade.

Au 11 mars, le débit prélevé par les canaux de la CED était de 37 m³/s, pour une ressource disponible à Cadarache de 110 m³/s, qui ira en augmentant avec la fusion progressive du stock neigeux.

La commission exécutive de la Durance prône la vigilance face à une situation qui bien que plus favorable qu'en 2022, s'inscrit dans un contexte particulièrement sec sur le territoire de Basse-Durance. Un prochain bulletin d'information sera diffusé mi-avril.